

Lettre sur la prédication. — “ La Sacrée Congrégation dénonce les abus qui se sont introduits dans la prédication et regrette que certains prédicateurs, délaissant le Saint Évangile et ses enseignements, prêchent des conférences qui amusent l'esprit, mais ne servent guère à l'instruction des peuples et à la réforme des mœurs. Sans doute, les conférences peuvent avoir leur utilité ; mais il ne faut en user qu'avec prudence.

“ Il est absolument nécessaire d'écartier de la chaire tous les discours pompeux qui traitent plutôt de choses spéculatives que de questions pratiques. La forme de la prédication doit avoir la clarté et simplicité évangéliques, elle ne doit pas être vague et abstraite.”

Puissent tous les prédicateurs s'inspirer de ces enseignements donnés au nom du St Père et les mettre en pratique ! Ce n'est pas la parole humaine qu'il faut donner au peuple, mais la parole de Dieu.

* * *

La Voix de St Antoine. — Nous terminons en annonçant une bonne nouvelle à nos lecteurs. Le Souverain Pontife a daigné écrire une lettre d'encouragement à la Direction de la “ *Voix de St Antoine* ” et bénir les rédacteurs ainsi que les lecteurs de cette Revue. Le nombre des associés à la Pieuse Union va toujours croissant ; il atteint maintenant le chiffre de *trente mille*. Gloire à Dieu et à St Antoine !

* * *

Un bienfaiteur du peuple. — Au moment où l'on parle tant de la question sociale nous nous préparons à célébrer le 4ème centenaire de la mort d'un ardent apôtre de la classe ouvrière et d'un grand bienfaiteur du peuple ; le B. Bernardin de Feltre.

S'inspirant des traditions de l'Ordre Franciscain, ce Bienheureux consacra toute sa vie à travailler avec énergie pour procurer le bonheur du peuple en l'arrachant aux exactions des Juifs et des usuriers, et en s'interposant au milieu des luttes fratricides, qui désolaient alors les républiques italiennes. C'est lui qui propagea par toute l'Italie les Monts-de-Piété, cette institution que la Révolution a sécularisée ; mais qui doit son origine aux Franciscains et qui avait été établie pour soustraire le peuple à la rapacité juive de cette époque.